

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Presentation-du-Pole,52.html>

Présentation du Pôle

- Nos activités - Veille sur la formation -

Date de mise en ligne : vendredi 22 juin 2007

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

La formation des magistrats est un vaste sujet de débat tant sur le recrutement des magistrats, que sur le contenu même de la formation. Elle est aussi très mouvante et soumise aux objectifs politiques. Ainsi, la formation initiale des auditeurs de justice (magistrats stagiaires) vient d'être modifiée de manière très importante sans qu'une concertation ait pu avoir lieu. L'arrivée d'un tout nouveau directeur à l'école nationale de la magistrature au profil très international laisse entendre une nouvelle orientation de la formation.

Ce pôle souhaite être un lieu d'information sur l'évolution de la formation initiale et continue des magistrats, c'est-à-dire de leur recrutement puis tout au long de leur carrière.

Nous voulons participer et inventer une formation idéale, proposer des axes de réflexions et ne jamais hésiter à poser les vraies questions de fond. Un magistrat doit-il être auparavant un avocat ? Un magistrat doit-il auparavant avoir une expérience technique et professionnelle importante ? De quelle façon organiser le recrutement des magistrats pour que ceux-ci représentent le peuple français ? Comment recruter au mieux afin de s'assurer d'une aptitude professionnelle ? Autour de débats et de rencontres avec des professionnels nous voulons nous participer à ce débat essentiel à une justice de qualité.